



9, rue Léopold Robert  
75014 PARIS  
[contact@groupe-egae.fr](mailto:contact@groupe-egae.fr)  
01 89 96 00 30

# Programme de formation à destination des référent·es VHSS des écoles de cirque

Cette formation est conçue et délivrée par le groupe Egaé, organisme expert de la prévention des violences. Elle vise à donner les fondamentaux sur la thématique et quelques clés pour agir.

## **9h30 - Introduction et présentation du cadre de la formation**

### **9h45 - Violences sexistes et sexuelles : de quoi parle-t-on ?**

Cette séquence permettant aux stagiaires d'identifier les différents types de comportements sexistes ou de violences sexuelles à partir des définitions légales. Un quiz est organisé sur les chiffres clés. Une étude de cas est proposée pour réfléchir à comment réagir face à un agissement sexiste qui aurait lieu entre deux élèves.

## **10h45 – Pause**

### **11h00 - Les conséquences des violences**

Les stagiaires sont invité·es à identifier un exemple de conséquences des violences sexistes ou sexuelles à plusieurs niveaux : personne ciblée, cours ou classe et institution. L'intervenant·e organise ensuite un échange. Cette séquence permet d'identifier de l'impact global de ces violences à tous les niveaux.

### **11h15 – Les mécanismes des violences**

L'intervenant·e présente les différentes étapes des mécanismes des violences : séduction, isolement, dénigrement, inversion de la culpabilité, violences, assurer son impunité, que l'on retrouve dans de nombreuses histoires de VHSS

### **11h30 - Les obligations de l'école et des pédagogues**

L'intervenant·e présente les obligations légales et déontologiques propre aux structures d'enseignement. Un échange a lieu pour mesurer la connaissance de ces obligations par les stagiaires et les outils à leur disposition pour les appliquer. L'intervenant·e présente une fiche récapitulative des obligations et sanctions possibles.

### **12h00 - Les enjeux spécifiques de la pratique sportive et des publics jeunes**

L'intervenant·e anime un échange sur les éléments clés d'une posture professionnelle d'enseignement pour créer un cadre sécurisant et de confiance. L'objectif ici est de permettre aux pédagogues de mobiliser leurs propres connaissances et compétences et de les appliquer à la question de la prévention des violences. Cette séquence permet également de préparer le module 2.

## **12h25 - Conclusion de la matinée**

### **14h00 – Rappel de la matinée**

Un quizz est proposé pour effectuer des rappels sur les notions vues durant la matinée.

### **14h15 - Comment agir ?**

Les stagiaires sont invité·es à travers des études de cas inspirées de leur réalité professionnelle à identifier les postures et outils à mobiliser pour :

- 1) **Prévenir les situations de violences** : Brainstorming sur les différentes modalités de prévention en interne : communiquer, se former, mais aussi être soi-même exemplaire et disponible quand on est en responsabilité. Aborder la notion du consentement avec les jeunes.
- 2) **Détecter d'éventuels faits de violences** : quels sont les meilleurs moyens de détecter les VHSS ? Identifier les signaux faibles, identifier les personnes à risques, poser la question. Identification de ces éléments à l'aide d'études de cas.
- 3) **Réagir** : Que faire en fonction de la gravité des faits. 2 études de cas, une sur l'agissement sexiste et l'autre sur des faits pouvant s'apparenter à du harcèlement sexuel permettent de donner des solutions.

### **15h - Accueillir la parole et utiliser les bons mots**

Comment accueillir la parole si quelqu'un·e vient nous parler d'une situation de VHSS ? L'intervenant·e donne des éléments sur la posture et les écueils à éviter dans l'accueil de la parole. Les personnes victimes de violences utilisent souvent des mots qui banalisent les VHSS par exemple « dragueur lourd » ou « comportements inappropriés ». A l'aide d'un exercice les stagiaires relient ces mots à des faits de violences (possibles).

### **15h30 – Pause**

### **15h45 – le rôle des référent·es**

- 1) **Traiter un signalement** : A partir d'une étude de cas, les stagiaires identifient comment recevoir et traiter un signalement : Quelles sont les prochaines étapes ? Travaux en groupe pour identifier les différentes étapes de la remontée et de la gestion des signalements à mettre dans un protocole interne.
- 2) **Prendre soin de soi** : l'intervenant·e rappelle l'importance de prendre soin de soi en tant que référent·e et suggère des outils.

### **16h15 - Orienter la personne victime ou témoin**

Qui sont les contacts clés en interne de l'organisation et en externe de l'organisation ? Identification des personnes référentes et les personnes de confiance au sein de la structure et l'on donne les contacts en externe (Défenseur des droits, 1 19, 3913, Police, Justice...)

### **16h30 - Réponse aux objections**

Un temps est organisé pour que chacune puisse faire part des objections ou difficultés qu'il ou elle craint de rencontrer dans son rôle de référent·e et un temps d'échange collectif est organisé pour y répondre.

### **16h50 – Conclusion et évaluation de la formation**